

Technicien Lumière

Le technicien lumière réalise l'installation, la mise en oeuvre, le paramétrage, le réglage et le suivi technique des matériels et équipements nécessaires aux spectacles et évènements. Il assure la maintenance courante et l'entretien des matériels.

- ✦ **Du 5 octobre 2026 au 24 septembre 2027**
- ✦ **1372 heures de formation / 35h semaine**
- ✦ **14 stagiaires maximum**
- ✦ **Titre professionnel de niveau 4 inscrit au RNCP**
- ✦ **Site de Carquefou (44)**



Public visé

- ✦ Personnes en recherche d'emploi
- ✦ Personnes placées sous main de justice après validation d'un projet d'insertion professionnelle
- ✦ Salariés (CPF de transition professionnelle)
- ✦ Candidat individuel souhaitant accéder à tout ou partie des modules.

Public prioritaire

- ✦ Personnes sortant d'une formation PREPA et dont le projet est validé
- ✦ Personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation emploi (BOETH)
- ✦ Public peu qualifié

Prérequis

- ✦ Etre majeur à l'entrée de la formation
- ✦ Justifier d'une expérience dans le secteur du spectacle vivant (stages, bénévolat)

Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation s'orientent vers l'installation et la mise en oeuvre des systèmes d'éclairage. A savoir :

- ✦ Préparer et configurer les systèmes d'éclairage en fonction des documents techniques
- ✦ Entretenir et assurer la maintenance des équipements lumière
- ✦ Installer et désinstaller les équipements et les systèmes lumière en fonction des demandes d'exploitation
- ✦ Régler les équipements du système lumière en fonction des documents techniques et des demandes du régisseur lumière
- ✦ Assister le régisseur lumière durant l'exploitation et effectuer les interventions techniques selon ses directives

Contenu de la formation

✦ Lumière

Documents techniques, Architecture système, Gradateurs, Sources lumière, Consoles lumière, Réseaux lumière, Câblage et connectique, Maintenance préventive et entretien des équipement lumière, Installation et désinstallation des systèmes d'éclairage, Mise en place des systèmes d'éclairage, Paramétrage des équipements lumière, Réglages lumières, Exploitation systèmes d'éclairage

✦ Environnement professionnel

Culture du spectacle vivant, Musicologie, Institutions culturelles, Droit du travail, Techniques recherche emploi, Communication, Initiation son

✦ Machinerie

Machinerie scénique

✦ Sciences et technologies

Consignes aux utilisateurs d'électricité, Electricité dans le spectacle, Initiation à la Distribution électrique, Mathématique, Bureautique, Informatique, Optique et photométrie, Colorimétrie, Chaîne de la lumière, Lois fondamentales d'électronique, Ensembles démontables et levage

✦ Prévention risques professionnels

Sécurité des ERP, Risques auditifs, Sécurité incendie, Gestes et postures, Risques liés au travail en hauteur, Conduite de PEMP 1A, Risques liés au levage, Préparation à l'habilitation électrique, SST Secourisme du travail

Modalités pédagogiques

- ✦ Des moyens techniques pour un apprentissage en conditions réelles : plateaux techniques entièrement équipés, matériel d'éclairage, de sonorisation et de distribution électrique, salles de cours équipées de tableaux interactifs, atelier de maintenance
- ✦ Prêt d'un ordinateur portable durant la totalité de la formation
- ✦ Equipement de Protection Individuelle fourni à l'entrée en formation
- ✦ Des formateurs tous professionnels en activité dans les différents domaines du spectacle vivant
- ✦ Cours théoriques et pratiques, mises en situation professionnelle

Suivi et accompagnement

- ♦ Accompagnement individuel pédagogique, social et administratif
- ♦ Individualisation des apprentissages
- ♦ Bilans individuels et collectifs

Évaluations

- ♦ Test de positionnement
- ♦ Évaluations tout au long de la formation (contrôle continu)
- ♦ Enquêtes de satisfaction à chaud et à froid
- ♦ Enquêtes d'insertion professionnelle (à 3, 6 et 12 mois)

Certification

Cette formation permet l'obtention d'un titre professionnel inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles : n° RNCP38479 en date du 21/12/2023.

La certification du titre de Technicien Lumière est acquise si le candidat valide la totalité des blocs de compétences, à savoir 5 blocs de compétences ci-après.

RNCP38479BC01

Préparer et configurer les systèmes d'éclairage en fonction des documents techniques

RNCP38479BC04

Régler les équipements du système lumière en fonction des documents techniques et des demandes du régisseur lumière

La certification organisée par l'organisme certificateur STAFF, intègre l'entretien final de certification. Lors de cet entretien, le jury de certification prend connaissance de l'ensemble des résultats relatifs au parcours du candidat et délibère sur l'obtention de la certification totale ou partielle. En cas de certification partielle, le candidat a la possibilité de se représenter sur les blocs non obtenus.

RNCP38479BC02

Entretenir et assurer la maintenance des équipements lumière

RNCP38479BC03

Installer et désinstaller les équipements et les systèmes lumière en fonction des demandes d'exploitation

RNCP38479BC05

Assister le régisseur lumière durant l'exploitation et effectuer les interventions techniques selon ses directives

Modalités d'admission

Modalités d'accès à la formation

- ♦ Déposer un dossier de candidature complet : accessible sur le site internet : www.staff.asso.fr
- ♦ Tests écrits
- ♦ Jury de sélection : entretien individuel devant jury

Conditions d'admission définitive

- ♦ Avoir satisfait au test écrit et à l'entretien oral

Calendrier sélection 2026

- ♦ Information collective : 4 février 26
- ♦ Ouverture des candidatures : mi-janvier 26
- ♦ Date limite de candidature : 10 juillet 26
- ♦
- ♦ Périodes de sélection : 24, 25, 26, 27, 28 aout et 3 septembre 26
- ♦ Commission de validation : 3 septembre 26
- ♦ Rentrée : 5 octobre 26

Coût et financement de la formation

Demandeur d'emploi

Dispositif Région Pays de la Loire : 1 emploi = 1 formation
(en attente de reconduction)

- ♦ La Région des Pays de la Loire prend en charge la totalité du coût pédagogique de la formation
- ♦ L'entrée en formation ouvre droit à une rémunération par la Région. Cette rémunération ne concerne pas les stagiaires ayant une autre possibilité d'indemnisation (France Travail...).
- ♦ Le montage de la demande de prise en charge financière est gérée exclusivement par STAFF après la sélection.



STAFF

7 rue des petites industries 44470 CARQUEFOU

02 40 25 28 36

Salarié

- ♦ Le coût de la formation est de 18 483 euros
- ♦ Pour tous les contrats salariés, consulter son employeur et son OPCO
- ♦ Formation éligible au CPF

Particulier / financement individuel

- ♦ Nous contacter : 02 40 28 25 36

Nous contacter :

Accueil : contact@staff.asso.fr

Référent handicap : accompagnement@staff.asso.fr